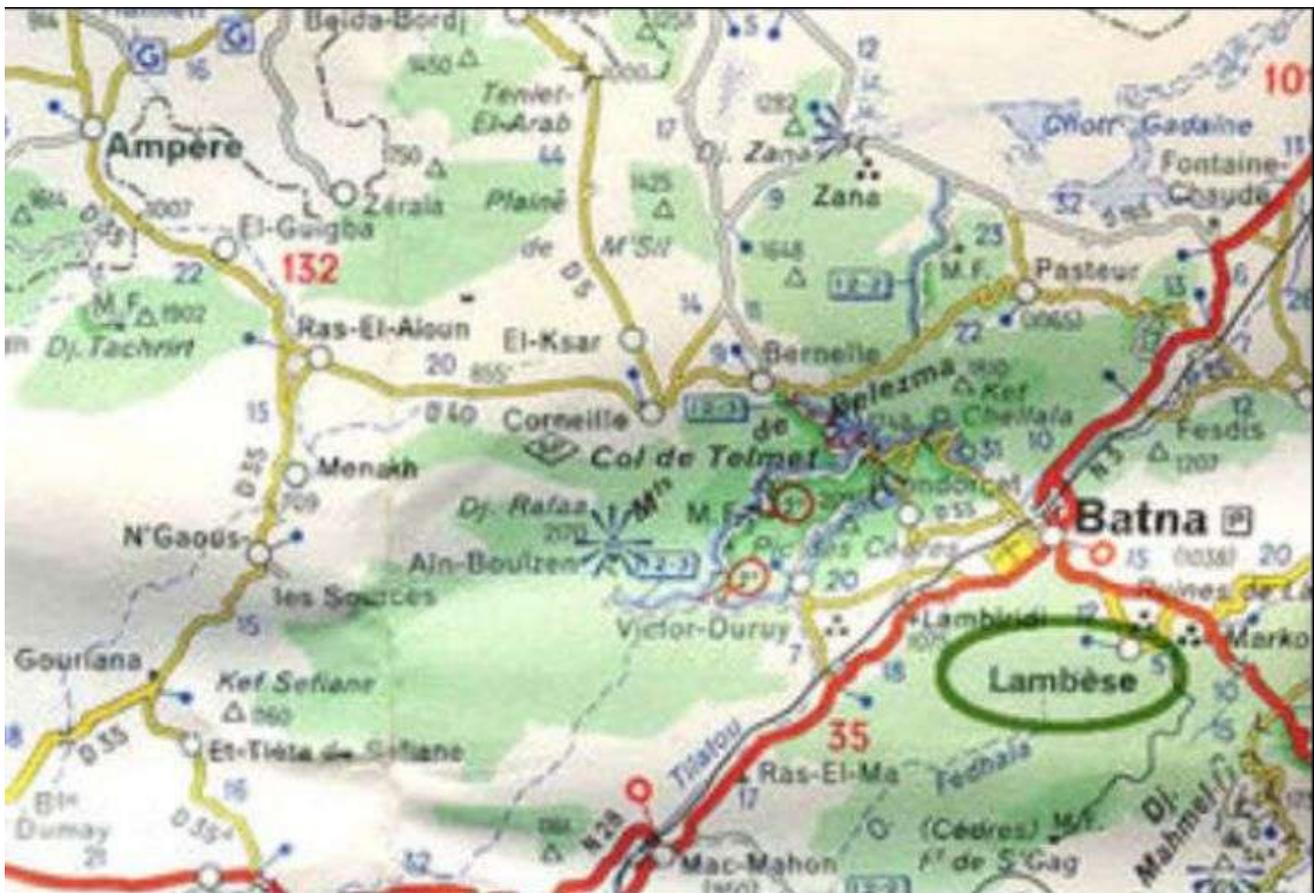


BATNA

Dans le Sud-est algérien la ville de BATNA, capitale des Aurès, est à 435 km au Sud-est d'ALGER et à 113 km au Sud-ouest de CONSTANTINE.



Située à 1 041 mètres d'altitude, dans une plaine arrosée par de nombreuses sources, cette ville est de construction entièrement française. Dans une région semi-aride, la température moyenne est de 4°C en hiver, la nuit elle descend en dessous de zéro et de 35° en été.

HISTOIRE

La région de BATNA faisait partie de la Numidie et des premiers royaumes indépendants Berbères comme l'atteste le monument *Madracen* non loin de la ville. A quelques centaines de mètres au Nord-est du futur village Nègre, sans doute sous influence carthaginoise, un des anciens *aguellids* numides le roi GAÏA, ordonna la construction du temple consacré à la divinité *RABETNA*.



Le mausolée de Madracen (ou Medghassen) date de 300 ans avant Jésus Christ. Il s'agit d'un monument numide et le plus ancien mausolée de l'Algérie.

Pendant l'époque de la Numidie Cirtéenne sur le territoire de la ville a été construit un fort avec les ruines du temple de *RABETNA* en avant-poste de leurs positions afin de protéger la garnison centrale de *LAMBAESIS*.

Aperçu des richesses de la région de BATNA :

L'ALFA : il est ici de qualité supérieure et 685 000 hectares y ont été recensés et exploités ;

Le BOIS : de chauffage ou de construction avec 400 000 hectares exploitables (Chêne vert, Pin d'Alep, Cèdre et même le Genévrier y sont en grande abondance.

Les MINES : La région de BATNA possède à elle seule plus de mines que toute l'Afrique, même la France et probablement une partie de l'Europe. On y a recensé :

-Cuivre premier choix ;

-Fer oligiste et Manganèse d'une très grande richesse ;

-Plomb ;

-Mercure

-Fontaines abondantes en toutes saisons et assez rapprochées de ces gisements.

Les Romains avaient fait une masse de tuyaux pour mener l'eau dans les villages et pour remplir leurs citernes ; ces tuyaux sont encore sous terre, et le plomb n'est même pas désargenté...



Présence Française 1830 – 1962

Sous le commandement du Duc d'Aumale, les troupes françaises auxquelles se sont joints de nombreux indigènes se rassemblent le 10 février 1844 sur le plateau du Mansourah aux portes de Constantine. Elles traversent l'oued Rhumel et le soir même la troupe campe à AÏN-M'LILA. Le lendemain, elle dresse son bivouac à AÏN-YAGOUT. Le 12 février 1844, les soldats font halte auprès d'un important point d'eau, futur embranchement des routes de BATNA-BERNELLE et BATNA-CONDORCET.



Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822 à Paris/1897 Italie. Distingué lors de la prise de la smala d'ABD-EL-KADER en 1843 et a participé à sa reddition en décembre 1847. Succédant à BUGEAUD Il a été nommé Gouverneur d'Algérie (1847/1848).

Le Duc d'Aumale décide de dresser un camp provisoire à cet endroit. Les chefs indigènes ne comprenant rien au propos du Duc d'Aumale demandent aux interprètes ce qu'il dit : « N'bet Hena » (*nous passons la nuit ici !*). Les estafettes partent transmettre l'ordre du duc d'Aumale et les français croient entendre « "BATNA" au lieu de N'bet Hena ». Ils en concluent que c'était le nom du lieu du bivouac ; ils le désignent BATNA – se rendant compte de la situation stratégique de ce lieu – et décident de construire un camp militaire fixe afin de contrôler les différents axes routiers, de protéger la route du Tell au Sahara et de dominer les montagnes de l'Aurès.



Ces paysages merveilleux alliés aux vestiges archéologiques très importants des villes romaines du Nord, TIMGAD et LAMBESSE, font de cette région un des hauts lieux des sites de l'Algérie.

BATNA : Capitale des AURES située entre Constantine et Biskra. A l'Est de BATNA on découvre les Monts de BELEZMA plantés de cèdres. Un site remarquable au col de TELMET.

Source : Mensuel « SPÉCIAL BATNA » du mois d'octobre 1984 - Transmis par M. REGAZZACCI Guy

Par suite des événements, ce camp prend un caractère de permanence et l'on décide d'y fonder des établissements durables. Le colonel HERBILLON ayant reconnu que la position du camp ne permettrait pas d'y installer les établissements l'abandonne le 22 juin 1844 et en établit un autre à 2 km au Nord. C'est le quartier militaire actuel.

Pour perpétuer le souvenir de la fondation du nouveau camp et rappeler avec le nom de son fondateur la belle défense du mois de mars, le colonel HERBILLON fait élever un petit monument avec l'aide des soldats de la garnison.



Emile HERBILLON (1794/1866)

de BATNA : Ce monument a été conçu par le colonel Jean-Luc CARBUCCIA et érigé à son initiative le 19 août 1849. Est inscrit : *Défense de l'ancien camp de BATNA les 10,11 et 12 mars 1844 par la colonne de BUTTAFOCO, lieutenant-colonel au 31^e de Ligne, 3^e Bataillon d'Afrique, 15^e d'Artillerie et 3^e Chasseurs d'Afrique.*



Autre monument : Pierre ou la stèle inaugurale de la ville

1845 : Autour du camp s'installent des gens de toutes professions, notamment des vivandiers, marchands de liqueur, boulangers, bouchers, etc... vivant uniquement de leur industrie avec les troupes, mais pas un seul colon se livrant aux travaux de la terre.

La mosquée du Camp date de 1845.



(photo 2007 de Serge VIRET)



Le fortin

1846 : Leur nombre va s'accroissant. La construction d'une manutention à l'intérieur du camp attire des ouvriers. L'élément civil est devenu si important que la création d'un village à proximité du camp est envisagée. Et le 15 août, une commission consultative est nommée en vue d'établir un projet.

Pour administrer les territoires conquis les années précédentes, on crée à BATNA un Bureau Arabe.

Dans le but de favoriser la colonisation et de récompenser en même temps des services rendus, le Gouverneur Général décide à la date du 28 décembre que des concessions à trois ou quatre hectares seraient offertes aux soldats libérables au 1^{er} janvier 1847. La construction des puits est une des clauses dans les concessions.

A la fin de l'année la population civile atteint 200 habitants.



1847 : L'importance de BATNA est accrue au 1^{er} février d'une subdivision dont le siège lui est dévolu.

Le 8 mai la Commission consultative, instituée l'année précédente décide, vu la situation particulière de BATNA au point de jonction des routes de BISKRA, TEBESSA, CONSTANTINE et SETIF, qu'une ville et non un village sera créée à BATNA.

Les travaux entrepris tels que la construction de l'enceinte du camp (terminé en 1858), de la caserne d'Infanterie et du quartier de la cavalerie (terminés en 1878), et les nombreux travaux en projet font affluer à BATNA une quantité considérable d'ouvriers de toutes les professions.

35 concessions sont délivrées dans le courant de cette année.

Le 1^{er} octobre, BATNA compte 16 maisons construites, 4 boulangeries, 2 boucheries, 10 puits, une usine à moudre le blé.

L'administration municipale est confiée au commandant de la place. La police est assurée par deux voltigeurs.

Un marché a lieu tous les dimanches.

Au 31 décembre, la population s'élève à 511 habitants, mais pas un seul cultivateur.



Le Marché

de



BATNA

1848 : Sur la demande de la population civile, un curé est nommé à BATNA, le 21 février.

Le 8 septembre, une compagnie de milices et une section de pompiers sont créées.

Les miliciens devraient être exercés chaque dimanche au maniement de l'arme et aux principaux mouvements de tirailleurs, dans le seul but de l'attaque et de la défense d'un village ou d'une position. Ils se recrutaient parmi les européens et les indigènes valides.

La ville de **NOUVELLE LAMBESE** voit officiellement le jour par décret du 12 septembre.

Arrêté qui crée une ville européenne sous le nom de NOUVELLE LAMBESE :

Au nom du peuple français

Le Président du Conseil chargé du pouvoir exécutif,

Vu les ordonnances des 21/7/1845 et 5/6/1847 sur les concessions et les créations des centres de populations en Algérie,

Vu le rapport du Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,

Article 1^{er} : Il est créé à BATNA, sur les routes de CONSTANTINE à BISKRA au lieu indiqué par les plans produits, une ville européenne pouvant renfermer 5 000 habitants et qui prendra le nom de **NOUVELLE LAMBESE**.

La superficie des limites du territoire de cette ville sera ultérieurement fixée.

Article 2 : Le Ministre de la Guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Le Lavoir

Immédiatement, l'autorité militaire se met à l'œuvre pour donner à la ville les éléments nécessaires pour vivre et se développer.

Le 12 décembre, est arrêté un plan d'allotissement de la ville auxquels sont annexés un plan des jardins et un plan rural.

Tous ces projets sont approuvés par la Commission consultative.

Restait à attribuer ces lots aux colons. Dans une circulaire du 10 novembre, le Gouverneur recommandait aux Commandants supérieurs d'avoir un œil attentif sur les titres de demandeurs de concessions et sur les justifications qui seraient présentés par eux.

Les colons qui se seraient soustraits à l'accomplissement des conditions qui leur seraient imposées par les règlements seront l'objet d'évictions rigoureuses.

Désormais la NOUVELLE-LAMBESE va être dotée progressivement des organes indispensables à son existence.

1849 : Le 11 janvier, le Cercle de BATNA est l'objet d'une réorganisation.

Le 17 février, un service forestier est installé.

Le 26 mai, on entreprend la construction d'une caserne de Gendarmerie.

La dénomination de NOUVELLE-LAMBESE, donnée à la future ville qui devait s'élever autour de l'ancien camp de BATNA, n'était plus acceptée avec ferveur par tout le monde. La distance, assez grande, qui la séparait de l'ancienne, la perspective assez rapprochée de reconstituer sur les ruines de cette dernière un village destiné à rappeler le souvenir de l'antique cité romaine, ces différents motifs et d'autres encore amenèrent l'autorité locale à demander que l'ancien nom de **BATNA** fût restitué à la jeune ville.

Satisfaction lui fût donnée, et le 8 Août paraissait un Arrêté du Gouverneur Général, par lequel la ville française de **NOUVELLE-LAMBESE**, prendrait à l'avenir la dénomination de **BATNA**.

(Source ANOM) : Un camp militaire est fondé par le duc d'Aumale le 12 février 1844, près duquel s'installent des civils. La ville de Nouvelle-Lambèse, créée par arrêté du 12 septembre 1848, reprend le nom de BATNA par décret du 20 juin 1849. Elle est érigée en commune de plein exercice par décret du 18 février 1860 avec deux annexes :

-FESDIS : Le centre de population, déjà projeté en décembre 1853, existe en 1861. Il est créé officiellement par décret du 29 septembre 1862, en même temps que QUESSAÏA. Il est rattaché à la commune de plein exercice de BATNA par décret du 10 mars 1864. Il est érigé en commune par arrêté du 4 avril 1957 (avec les centres de QUESSAÏA et KASSEROU).

-QUESSAÏA : Centre de population créé par décret du 29 septembre 1862, en même temps que FESDIS avec lequel il se confond.



Mairie de BATNA

Le choléra qui avait fait son apparition dans la province, courant septembre, n'épargna pas BATNA et au 11 décembre on dénombrait tant dans la ville que dans le camp, 52 cas.
16 nouvelles maisons sont construites en 1849.

1850: La colonisation a pris un grand développement. Plusieurs colons ont demandé et obtenu des concessions rurales de 25, 50 et 75 hectares, avec l'idée bien arrêtée de se livrer à l'agriculture. Trois ont fait des plantations d'arbres fruitiers. Un a récolté, cette année, 275 quintaux de blé.

Un grand nombre de lots de jardins ont été délivrés aux colons.

Huit nouvelles maisons ont été édifiées.

Deux religieuses sont envoyées à BATNA, dans le courant du mois d'Août, pour tenir l'établissement de bienfaisance.

Si en 1848 et 1849 la morbidité avaient été relativement considérables, en 1850 le nombre de malades a été faible et la mortalité presque nulle. Cette amélioration dans l'état sanitaire est due à l'assainissement des marais, au Nord et au Sud.

Mais BATNA ne possède pas d'églises et tant qu'on n'en construira pas, l'insalubrité sera importante.

La ville n'a ni place, ni église, les offices religieux sont célébrés dans une baraque au camp mis à la disposition du clergé par l'autorité militaire. Cette baraque sert également au logement du curé et à l'école de garçons.

Une autre baraque est affectée au logement des sœurs de la Doctrine Chrétienne. Dans une troisième a été installée la brigade de gendarmerie.

Jusqu'alors, le service médical était assuré par deux médecins de l'hôpital, l'un chargé de la population civile, l'autre chargé des indigènes. Bien que les colons aient rendu hommage au dévouement de ces deux praticiens, ils demandent que la ville soit dotée d'un médecin et d'un pharmacien qui assureront, moyennant rétribution, les soins et les médicaments gratuitement aux indigents.

Les travaux de la route de BATNA à CONSTANTINE sont activement menés.

Le blé, l'orge, les pommes de terre sont, en dehors du jardinage, les seules cultures faites à BATNA.



BATNA - FONTAINE BOCCA (site TENES)

1851: Pour seconder le curé de BATNA, un prêtre auxiliaire est nommé le 23 février.

Le 6 mai ; on inaugure les écoles communales Jules FERRY et GAMBETTA.

Le 12 mai, paraît le décret présidentiel portant constitution du territoire de BATNA

1852 : Début de la construction du mur d'enceinte de la ville qui ne sera achevé qu'en 1878.

Le 12 septembre, débute la construction de l'école de filles.

Le 17 novembre, les milices algériennes sont désarmées.

1853 : Liaison télégraphique est opérationnelle entre BATNA et CONSTANTINE.

Le 27 septembre, paraît un décret portant création d'une Justice de Paix à BATNA

1854 : La justice de Paix est installée le 22 avril.

Nouvelle apparition du choléra dans la région ; de sérieuses mesures de sécurité sont prises pour interdire l'accès de ce fléau dans la ville.

1855 : Le 25 février débute la construction d'une église. Elle sera utilisée dès 1858 et consacrée en 1863.



*Eglise démolie au début des années 1970**

De nos jours à BATNA, on continue à dire place de l'Église ou Souk El Frakh (marché des oiseaux) pour désigner la place sur laquelle se trouvait l'église et le fameux théâtre.

* Le Wali (préfet) ayant décidé cette destruction mourut tragiquement dans un mystérieux accident de la circulation quelques jours après la démolition de l'édifice religieux !



Le Théâtre

1856 : On entreprend la construction du parc à fourrage qui sera achevé en 1876.

Le 25 septembre une charge de Notaire est créée à BATNA.



Parc à fourrage de nos jours

1857 : Le 23 novembre la ligne télégraphique est ouverte.

1858 : Au 1^{er} janvier la population civile compte 2 200 habitants. Ce chiffre important démontre combien l'administration militaire était surchargée en besogne. Devant les réclamations incessantes du commandement supérieur, il fut décidé le 20 janvier qu'un Commissaire civil (appelé de nos jours Administrateur) sera désigné pour administrer la ville.

Le 8 juin, on met à l'étude un projet de chemin de fer entre BATNA et CONSTANTINE.

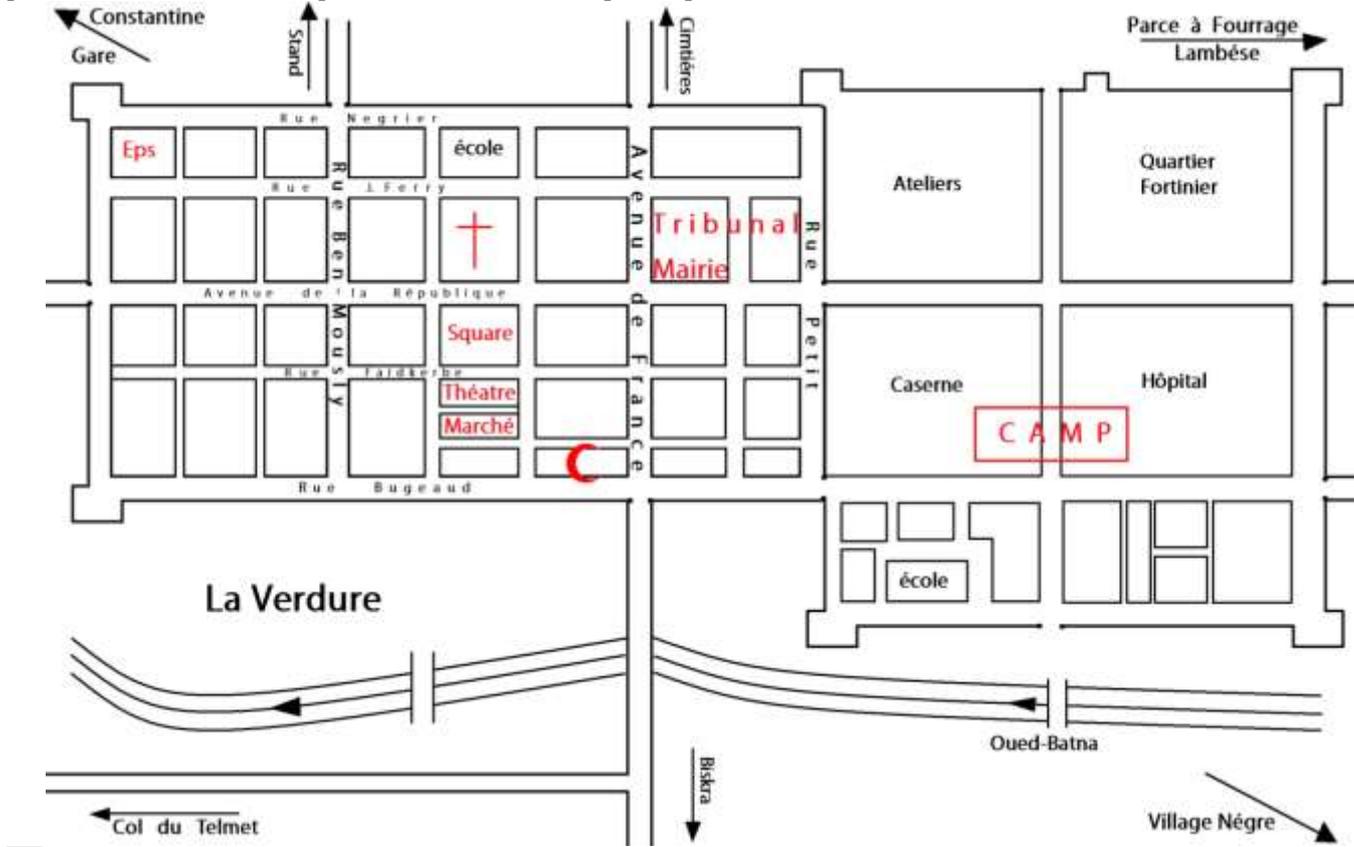
On entreprend la création de l'hôpital militaire qui sera terminé en 1875.

Le 8 novembre, la milice est reconstituée. Elle comprend : 100 miliciens armés du fusil et du sabre ; 50 sapeurs

pompiers armés de mousqueton et du sabre.

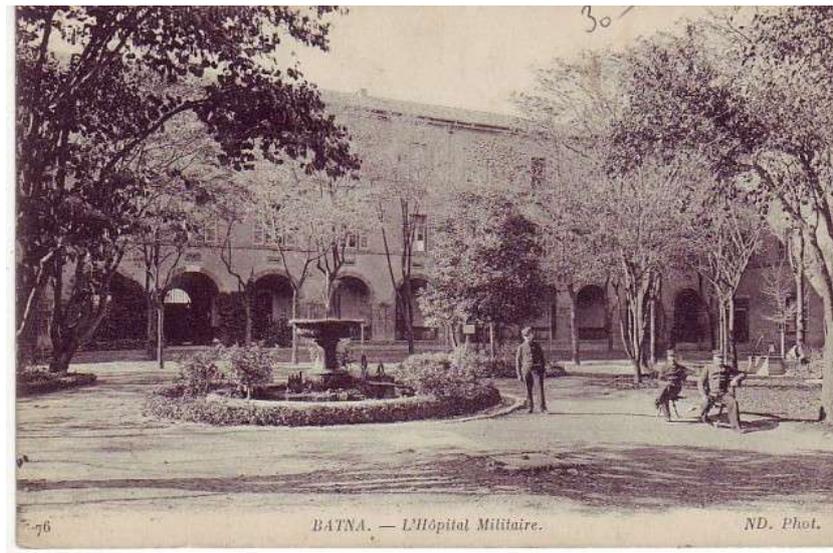
Le 31 décembre, arrive à BATNA le Commissaire civil et remise lui est faite pour la ville de 4 km de terrain autour de BATNA.

1865 : Avant la visite de Napoléon III, du 31 mai au 3 juin, M. BOCCA (architecte), organise un concours pour construire un arc de triomphe d'un aspect monumental d'une hauteur de douze mètres sur dix de largeur. Sa place est choisie au rond-point d'où l'on voit les quatre portes de la ville.



Plan de BATNA à l'époque de sa fondation (Auteur Reda KERBOUCHE)

1866 : Un bel hôpital militaire est inauguré



1867 : Le tremblement de terre fait de nombreuses victimes dans la ville.

1871 : La crise d'autorité provoquée par la commune de Paris, des injustices et des maladresses causant la mutinerie des spahis favorisent le soulèvement de MOKRANI auquel les Rahmaniya ajoutent, en mai, un goût de guerre sainte, dix villes, dont BATNA, sont assiégées. La milice défend la place où viennent se réfugier les fermiers isolés. Fin avril, des ouvriers sont massacrés à la scierie SALLERIN de Chaabet Ouled Chlih et au Ravin Bleu.



BATNA : Le ravin bleu (source site TENES)

Le calme se rétablit peu à peu. Pour éviter le retour de telles secousses, la division de CONSTANTINE s'installe à BATNA en décembre, et l'on construit un mur d'enceinte percé de quatre portes et flanqué de redoutes.

1871 -1880 : On distribue aux nouveaux colons, émigrés d'Alsace-Lorraine, les terres confisquées aux tribus rebelles.

1874 -1878 : Le maire PEREZ a initié le projet de l'agrandissement de la ville de Batna, lors de son époque, on a construit 11 immeubles pour les services municipaux (mairie, justice de paix, commissariat de police...), un marché, un presbytère, une école, un cours de promenade et un abattoir. Mais son projet de création d'une société industrielle, minière et forestière de BATNA n'a pas vu le jour pour des raisons financières.

1875 : On construit le chemin de fer et des petits périmètres de colonisation proches (CONDORCET, Victor DURUY, FESDIS, MAC MAHON).

1885 : BATNA devient, en 1885, sous-préfecture du département de Constantine, et siège d'une subdivision militaire avec bureau arabe et sous-intendance. La population, européenne aux 4/5^e, ne dépasse pas les 4 000 personnes

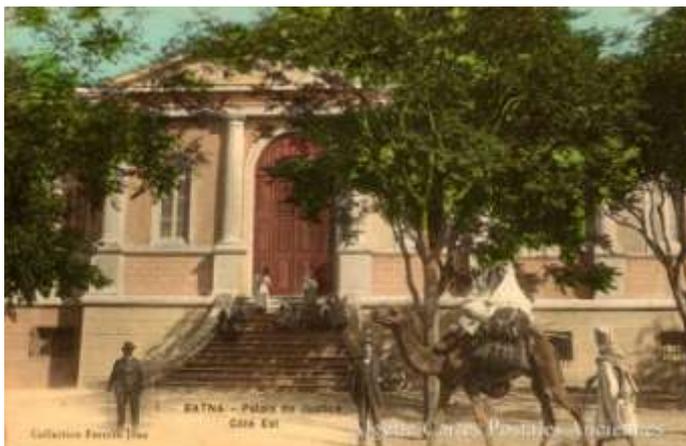


L'hôtel d'Orient et d'Angleterre est construit pour accueillir les touristes, vers 1885.

1889 : Isabelle EBERHARD s'installe dans le quartier de Z'MALA ;

1892 : Le 3 septembre, grande joie à BATNA, ville sèche, tantôt si froide, tantôt si chaude : une sonde a fait jaillir, à 107 mètres de profondeur, une bonne eau à 19 degrés, d'un volume de 300 litres par minute, soit 6 litres par seconde : débit et température qui n'ont pas varié depuis

-Premier Mariage : (29/01/1850) de M. PEYBERNARD Bertrand (*natif de la Haute Garonne*) avec Mlle DABERT Jeane (*domestique native du Puy de Dôme*) ;



L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

- 1850 (10/06) : de M. FONT Joseph (*Employé natif du Vaucluse*) avec Mlle GUILLOU Marie (*Native des Côtes du Nord*) ;
- 1850 (30/07) : de M. BOYER J. Louis (*Scieur natif de l'Aisne*) avec Mlle BESTAGNE Cécile (*SP Native de Marseille*) ;
- 1850 (28/11) : de M. FREISSE Michel (*Aubergiste né en Moselle*) avec Mlle ECKERT Catherine (*SP native d'Alsace*) ;
- 1850 (28/11) : de M. LAROUCAU Jean (*Menuisier natif des Basses Pyrénées*) avec Mlle LAMBEZAT Anne (*SP native des Basses Pyrénées*) ;
- 1850 (03/12) : de M. REVILLOT Louis (*Charron né en Saône et Loire*) avec Mlle RAFANEL Benoite (*SP native de l'Ain*) ;
- 1851 (04/02) : de M. SEINGELMANN Frédéric (*Légionnaire né en Prusse*) avec Mlle GARRECHT Marguerite (*SP native d'Alsace*) ;
- 1851 (15/02) : de M. CAMPIN Pierre (*Concierger né en Haute Saône*) avec Mlle BAUGUE Catherine (*Ménagère native des Vosges*) ;
- 1851 (19/04) : de M. JOUVE Denis (*Voiturier natif du Vaucluse*) avec Mlle SERMENT Louise (*SP native du Vaucluse*) ;
- 1851 (12/05) : de M. TRANCHARD Joseph (*Maçon natif de la Vienne*) avec Mlle BENNITIERE Marguerite (*Ménagère native de la Loire*) ;
- 1851 (17/05) : de M. POGGI Joseph (*Débitant boissons né en Italie*) avec Mlle BAVOSTRELLO Marie (*SP native d'Italie*) ;
- 1851 (02/06) : de M. MOESCH Georges (*Cuisinier né en Suisse*) avec Mlle SCHMIDT Susanne (*SP native d'Alsace*) ;
- 1851 (24/06) : de M. ABLART Valentin (*Menuisier natif des Pyrénées Orientales*) avec Mlle BROTONS Joséphine (*SP née en Espagne*) ;
- 1851 (07/10) : de M. PELLERIN Marin (*Tailleur de pierres natif de la Sarthe*) avec Mlle PLANES Marie (*SP native de l'Hérault*) ;
- 1851 (21/10) : de M. CHASSAIN Jacques (*Charpentier natif du Puy de Dôme*) avec Mlle GIRAUD Marie Thérèse (*SP native de l'Isère*) ;
- 1851 (22/11) : de M. BERNHART Joseph (*Boucher né en Bohême*) avec Mlle FEIT Jeanne (*Ménagère née au Luxembourg*) ;
- 1852 (19/02) : de M. BEILLE Pierre (*Cultivateur natif de l'Aude*) avec Mlle D'OMENGET Marthe (*SP née à Alger*) ;
- 1852 (24/02) : de M. BONAT Joseph (*Commerçant né en Alsace*) avec Mlle KUNTZ Marie (*SP née en Alsace*) ;
- 1852 (29/04) : de M. CUQUEL Jean (*Cultivateur natif du Lot*) avec Mlle COTTE Magdeleine (*Propriétaire native de la Drôme*) ;
- 1852 (06/05) : de M. LACAN J. Baptiste (*Charpentier natif du Tarn et Garonne*) avec Mlle SUCHEYRE Marie (*SP native du Puy de Dôme*) ;
- 1852 (08/06) : de M. POUGET Antoine (*Débitant boissons natif de l'Aveyron*) avec Mlle MARAND Marie (*SP native du Puy de Dôme*) ;
- 1852 (01/07) : de M. JULIEN Pascal (*Charcutier natif du Vaucluse*) avec Mlle DEBIAUD Marie (*SP native de l'Ardèche*) ;
- 1852 (20/07) : de M. ROUX Victor (*Négociant natif des Bouches du Rhône*) avec Mlle LAVIGNE Honorete (*SP native des Hautes Pyrénées*) ;
- 1852 (03/08) : de M. PIERRET Paul (*Concierger natif du Pas de Calais*) avec Mlle MOYSSET Marie (*SP native de l'Aveyron*) ;
- 1852 (25/08) : de M. BONNET Pierre (*Spahi natif des Deux Sèvres*) avec Mlle REQUENA Maria (*SP née en Espagne*) ;
- 1852 (11/12) : de M. LOMEL Hermant (*Pharmacien militaire natif du Pas de Calais*) avec Mlle DHALLUIN Stéphanie (*Ménagère native du Nord*) ;



BATNA :

Les allées d'AUMALE (source site TENES)

Quelques mariages célébrés avant 1905 :

(1904) ABBA Stéphano/BERNINI Maria -(1903) ADIDA Jacob/TORDJMAN Nedjma -(1901) ALLOUCH Messaoud/LEVI Baïa -(1903) ARFI Israël/ZOUÏ Messaouda -(1901) AUCLAIR Henri/MASSEPORT Valentine -(1900) AUGIER J. Daniel/DUFOUR Marie -(1902) AOUÏZERAT

Judas/KHALIFA Léa -(1903) ARFI Ismaël/ZAOUI Messaouda -(1903) ATTAÏECH Salomon/EL BEZE Bacca -(1902) ATTAL Abraham/EL BEZE Rachel -(1902) ATTELANN Maklouf/KHARROUBI Diamanti -(1902) ATTIACH Messaoud/GUEDJ Nouna -(1901) ATTIAS Maklouf/KHARROUBI Sarah -(1902) AUSSENAC Frédéric/FORGUES Marie -(1900) AYOUN Eliaou/KAROUBY Turkia -(1903) BALERONI Alfred/GOURGIO Jeanne -(1901) BARRUEL Paul/GILMANN Mathilde -(1900) BAYARD Augustin/BEUQUET Alexandrine -(1903) BENSÂÏD Liaou/ATTIACH Mérième -(1902) CADOREL François/PRATI Edmée -(1903) CANCET Jean/DUFOUR Hélène -(1904) CARROZ Jules/GALLEZ Emilie -(1900) CAUSSE J. Noël/GODIO Angela -(1902) CHACHAT Louis/DUBERTRAND Marie -(1902) CHARNAY Claude/ZUMSTEIN Elisabeth -(1901) CHARRAS Albert/GUIRAUD Anna -(1902) CHAUDOREILLE Charles/GAVET Marguerite -(1902) CHAULET J. Baptiste/CHARTIER Marguerite -(1903) CHECHAN Pierre/CUISSET Tharsile -(1900) CONNEAU Louis/FOURRIER Adèle -(1900) CONTE Emile/RICHARD Angélique -(1900) COULANJON J. Baptiste/THIRIOT Berthe -(1900) COURTOIS Pierre/PRINCE Marguerite -(1902) CRISTINI Augustin/CHAPUIS Annette -(1900) DAVEZAC Paulin/PERINI Mariangela -(1900) DAMICO Antoine/JONCKHEERE Joséphine -(1904) DEBAPTISTA J. Baptiste/KERLIN Joséphine -(1900) DELCLERGUE Emile/RENARD Lucie -(1900) DOMMARTIN Lucien/DECHIZELLE Claire -(1904) DUBILLARD Emile/SAUVAGEOT Julie -(1903) DUBOSCQ Jean/DUMONT Céline -(1904) DUPRAT Claude/BERTRAND Eugénie -(1903) ELBEZ Haï/ATTIACH Chala -(1904) EL BEZ Messaoud/GUEDJ Louise -(1900) FAYOLLE Théophile/BEL Marie -(1900) FIACHETTI Joseph/CHAPUIS Marie -(1900) FOURNEYRON Augustin/GALVANI Lucia -(1904) FURNIALS Louis/TOLZA Charlotte -(1902) GALOPPINI Pilade/PHILIPS Marie -(1900) GARCIA Joseph/BERNIER Marie -(1901) GERIN Joseph/SERPIN Marie -(1901) GIFFARD Gaston/CREPIN Julie -(1901) GILLIO Gustave/CAVALLO Amélie -(1901) GILLIO Victor/TALLIEU Marguerite -(1902) GOZZI Pietro/OBERTI Luigia -(1904) GUERRE Simon/BIANNES Marie -(1902) GUY Joseph/LABORIE Marie -(1902) HAÏOUN Isaac/LEVI Oureida -(1902) HANRIQUEL Désiré/DI DONNA Maria -(1903) IZARD Léonard/CHARTIER Adélaïde -(1900) JEAN Jules/CANDAS Pauline -(1904) JUS Henri/MORTIER Malvina -(1903) KALIFA Eliaou/TEMAM Bellara -(1901) KAROUBY Jacob/LEVY Yasmina -(1901) KRAFFT Emile/JEUNE Mathilde -(1901) LAMBERT Eugène/LENOIR Mathilde -(1903) LAMBERT Victor/MORE Sophie -(1902) LARMAGNAT Paul/MAGNUS Marie -(1901) LAURIAT Baptiste/LEYRIS Marie (1902) LAURIN Ernest/RIMLINGER Marie -(1903) LAUTIER Antoine/VERNEILLE Emilie -(1901) LEVY Eliaou/ATTIACH Rachel -(1902) LEVY Rahamin/CHEMLA Rachel -(1903) LEVY Salomon/ZERBIB Messaouda -(1904) LIABERT Jean/ANDREOLETTI M. Thérèse -(1900) MAGNANI Benoit/FLECHAIRE Augustine -(1901) MAGNANI Ernest/ROULEAU Madeleine -(1900) MALDINEY Noël/LAGUERBE Eugénie -(1900) MARIN Ermand/GALEA Marie -(1900) MARTINEZ Narcisse/COUTY Marie -(1904) MENNINI Auguste/PHILLIP Elise -(1904) MEYERE Gabriel/CAVALLO Mathilde -(1901) MILLIOT Jules/IRAL Amélie -(1902) MIOLLAN Paul/SAURAT Marcelline -(1902) MOUROT Marie/ROBIN Frédérique -(1904) NAKACHE Nathan/KARSENTI Esther -(1904) NELVA Etienne/MEYERE Augustine -(1902) NELVA Guillaume/BOURNAT Marie -(1901) N'KAOUA Amran/LEVY Mérième -(1902) NICOT Aubert/TOMASINI Marie -(1900) QUESSADA Antoine/TEDESCHI Pauline -(1903) QUIJOUX Wilhem/BEUNAT Pauline -(1901) PARIS René/HIPPEAU Alphonsine -(1901) PIANETTI Charles/MORTIER Marie -(1903) PINELLI Jean/REICHERT Claire -(1903) PINSON Alexandre/DECRET Apollonie -(1902) POUDADE Jérôme/PRATI Françoise -(1903) PUHL Antoine/KELLER Marie -(1900) REHBY Mardochée/EL BEZ Baya -(1901) ROCH Florentin/ROUSSELET Zoé -(1904) ROUVREUR Jean/DARLEY Zoé -(1901) ROUX Alfred/RENNEWALD Berthe -(1902) RUZE Henri/BRUDO Anna -(1903) SANCHEZ François/DEDIEU Anne -(1900) SIMON J. Baptiste/PICOT Joséphine -(1903) STEFANI Bartoloméo/STEFANI Rosa -(1901) TEMAM Maklouf/ZAOUÏ Mériem -(1904) THEBAULT Emile/CREPIN Jeanne -(1903) TOFFOLETTI Angelo/BOURDA Anna -(1903) TOMASINI Carlo/GARCIA Isabel -(1901) URBERGER Louis/ISABELLA Rosalie -(1901) VALLA Simeone/MACCARI Chiara -(1901) VIDAL Albert/LAURIAT Léocadie -(1903) VILLATA François/HARRY Eugénie -(1904) VILLEMIN Aimé/SIMON Marie -(1900) WILD John/ROCH Claire -(1903) ZITO Antonio/GAY-CAPDEVIELLE Marianne -

Quelques Naissances relevées avant 1905 :

1904 : ACKENINE Rose ; ALIMI Djora ; ALLIE Yvonne ; ANTONINI Yvonne ; AOUIZRATE Kouka ; ARFI Nouara ; ATTAÏECH Jacob ; AUCLAIR Guy ; AYOUN David ; BARKATZ Albert ; BARRUEL Valentine ; BERARD Gabrielle ; BERBIS Marcel ; BERENGUER Raoul ; BERINGUER Yvonne ; BERNARD M. Louise ; BIZE Marie ; BORNGESSER Jeanne ; BOYER Georgette ; BOYER Marcelle ; BRUN Paul ; CALLEJA Henri ; CARTA Hélène ; CERRUTI Thérèse ; CHAULET Pierre ; CHECHAN Charles ; CHEMLA Ruben ; CHEMLA Zahra ; CHERRI Georges ; CHIRI Marguerite ; DEVIG Camille ; DOUCET François ; DUBOSCQ Max ; DUPONT Jean ; EL BEZ Esther ; FAGARD Louis ; FERRY Eugène ; FHAL Roubine ; FITOUSSI Kalfa ; FOLCO Marcel ; FOURNEYRON Maurice ; FRANCOIS Eugène ; FROMONT Aline ; GAÏTA François ; GARCIA Pierre ; GLENAT Etienne ; GODARD Henri ; GRAFFOUILLERE Camille ; GRAS Georges ; GUEDJ Elie ; GUEDJ Meriem ; GUEDJ Sarah ; GUEDJ Ymouna ; GUIGLI Rose ; GUILLOT Alphonse ; HALIMI Mikael ; HONIG Laure ; IRAL Henri ; IZARD Jacques ; JACQUES Henri ; JENDRE Jacques ; JULIEN Alice ; KALIFA M'Barka ; KAROUBY Joseph ; KARSENTI Rachel ; KRAFFT Denise ; LAFANNECHERE Célestin ; LARMAGNAT Aimé ; LAUTIER Henri ; LECLERCQ Adrienne ; LEVI Julie ; LEVY Mériem ; LEVY Simah ; LEVY Zina ; MAGNANI J. Baptiste ; MARCADIER Marcel ; MARTIN Rose ; MATHIEU Joséphine ; MENNINI Eugène ; MERCADIER Christian ; MIOLLAN Ernest ; MOGIS-GRUNY Jacques ; MORANDI Marie ; NAKACHE Bacca -NELVA Simone ; NINCHERI Louis ; N'KAOUA Jacob ; N'KAOUA Melka ; PERROUX Joseph ; PICOLO Lucienne ; PINELLI Cécile ; PLATON Aimé ; PRADERE Félix ; PRAT Louis ; PRIEU Eugène ; REHBY Esther ; REIX Maurice ; ROUX Auguste ; ROTRON Jean ; ROY René ; RUZE Marguerite ; SABATINI Pierre ; SANCHEZ Ginès ; SARFATI Sabbat ; SIMONINI Léon ; SIMOÛL-M'SELATI Rose ; TALABAS Paul ; TEMAM Rina ; TERRAS Roger ; TONITOU Joseph ; ZITO Suzanne ;

1903 : ACHOUR Louise ; ADRIET M. Louise ; AGNES Catherine ; ALLOUCH Mouna ; ANDRE Germaine ; ANGIIONI Jean ; AOUÏZERATE Hélène ; ARFI Louise ; ARMENGUAUD Paulette ; ATLAN Azoulay ; ATTAL Juliette ; ATTIACH Jacob ; ATTIACH Judas ; ATTIACH Sassi ; ATTIACH Traqui ; AYOUN Mériem ; BACCA Maurice ; BALDACHINO Pierre ; BARRUEL Georgette ; BAYARD Eugène ; BEZZINA Joséphine ; BOVO Marcelle ; BRUN Henriette ; BRUN Marcel ; CADDEO Louis ; CAUSSE J. Louis ; CHALA Rouïza ; CHAULET J. François ; CHERRI Paul ; CHEYA Olga ; COTTAREL Marcel ; COTTI Ernestine ; DELCLERGUE Henri ; DOMERGUE Jeanne ; DOUCET Henri ; DUBERTRAND Louis ; DULOM Francine ; DUPRAT Marie ; EL BAZIS Messaoud ; EL BEZ Abraham ; EL BEZ Jacob ; EL BEZ Turkia ; EL BEZE Benjamin ; ERISMANN Auguste ; FAVARCQ Marcel ; FIACHETTI Claude ; FINETTI Juliette ; FRAU Marguerite ; GALEA Louis ; GIORDANI Raymond ; GOMEZ Henri ; GUEDJ Daniel ; GUEDJ Maklouf ; GUEDJ Michel ; GUERRE Louise ; GUIGLI Judith ; GUY Joseph ; HAÏOUN Raoul ; HALIMI Elie ; HERNANDEZ Antoinette ; HUBICHE Germaine ; JEAN Yvonne ; KAROUBI Maurice ; KARSENTI Eliaou ; KRAEMER Charles ; JOVIGNOT André ; KALFA Léon ; KARSENTI René ; LAMY Jeanne ; LARMAGNAT Pierre ; LAURIAT Marcel ; LAURIN Renée ; LEFRANC Madeleine ; LEVI Judas ; LEVY Marie ; LEVY Teffaha ; LUCAS Victor ; MALDINEY Berthe ; MAGNANI Jean ; MARLE Lucile ; MARIN Renée ; MEDICI Marie ; MERLIN Hélène ; MEYERE Irma ; MIGLIA Albert ; NAKACHE Ymouna ; PEGNET Victor ; PEREGO Marius ; PERROUX Alexandre ; PETITJEAN Gabriel ; PINSON Yves ; PRINCE André ; PRINE Odette ; QUENEY Yvonne ; QUESSADA Germaine ; QUIJOUX Adélaïde ; REHBY Joseph ; RICHL Eugène ; RIMLINGER Suzanne ; ROCCO François ; SAINTE-CATHERINE Alexandre ; SANDRAZ Eugène ; SASSOROSSI Thérèse ; STEFANI Baptiste ; STEFANI Sante ; TAÏB Taïta ; TOMASINI Maurice ; TOMBINI Jeanne ; TOMBINI Paul ; TONDA Anna ; URBERGER Marie ; VALENTI Louis ; ZAOUI Khemissa ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, ne pouvant tout insérer, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie, (vérifiez que vous êtes bien sur Algérie)

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner BATNA sur la bande défilante.

-Dès que le portail BATNA est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1911.



LES MAIRES

- Source ANOM -

Commune de plein exercice en 1860 les édiles de BATNA ont été élus à partir de 1870 :

1870 à 1871 : MARIN Armand ;

1871 à 1871 : PEIROLEA Léon ;

1872 à 1878 : M. PEREZ Jean ;

1878 à 1891 : M. RAFFIN Pierre ;

1891 à 1903 : M. DE SAINT GERMAIN André ;

1903 à 1904 : M. BATTU André ;

1904 à 1911 : M. SANREY Auguste ;

1911 à 1919 : M. MAUDUIT Alfred ;

1920 à 1926 : M. MAGLIOLI François ;

1926 à 1941 : M. BOCCA Paul, Louis ;

1941 à 1943 : M. HOGNON Albert (décédé en plein Conseil municipal)

1943 à 1958 : M. MALPEL Alfred ;

1959 à 1962 : M. MALLEM Ali.

Le député-maire ALI MALLEM

Ali MALLEM est né le 26 septembre 1915 à BATNA et décédé le 4 septembre 1964 à CUCQ (Pas de Calais). Il était marié à une Européenne, Anne-Marie SABATIER, professeur d'anglais au collège mixte de BATNA.



Avocat au tribunal de BATNA, il devient lors des manifestations du 13 mai 1958 président du comité de salut public de BATNA, puis vice-président du comité de salut public Algérie-Sahara. Élu député en novembre 1958, il est nommé vice-président du comité central du parti gaulliste (UNR).

Lors de son élection au poste de maire le 27 avril 1959 de la ville, Ali MALLEM a soutenu le Général de Gaulle et l'avenir français de l'Algérie, dans ses discours il clamait toujours « *Vive la France ! Vive l'Algérie Nouvelle ! Vive le général de Gaulle ! Vive Batna ! Vive les Aures !* ». L'écharpe de maire lui fut remise par le commandant SCOTTE sur le balcon de l'hôtel de ville. Il avait dès le début trois adjoints : un chrétien CONSTANT Henri, un musulman KHALIFA Meziane et un juif AYOUN Henri, pour permettre l'égalité des représentations à la mairie selon lui.

Le 9 mai 1959, il est élu à l'unanimité des parlementaires membres du vice-président du comité France-Israël, alors placé sous la présidence de Jacques SOUSTELLE.

Le 9 juin 1959, Charles de Gaulle donna audience au député-maire de BATNA. Ce dernier demandait l'application d'une stricte justice, la grâce des condamnés politiques, la réintégration des fonctionnaires musulmans contraints à la grève par le FLN. Plusieurs personnes ont été libérées grâce à son intervention.

Le 10 juillet 1959, il est devenu sénateur.

Dans les années 1960, il fonde le Rassemblement démocratique algérien et se rend en Allemagne pour rencontrer des dirigeants du FLN.

Le 10 juin, il fut élu président du conseil général de l'Aurès.

Le 28 juillet, MALLEM est reçu par le général de Gaulle à déjeuner à l'Élysée, pour des raisons non expliquées.

Le 26 août 1960, une grenade défensive explosa devant le marché faisant 5 morts et 29 blessés. Ali MALLEM se rend aussitôt sur les lieux de l'attentat, un des plus graves qui ait été commis à BATNA depuis le commencement de la guerre d'Algérie

Le 10 mars 1961, Ali MALLEM fut exclu de l'UNR. Le parlementaire avait signé avec 24 de ses collègues musulmans, une motion favorable aux thèses du GPRA. MALLEM avait pris des positions favorables à l'indépendance de l'Algérie.

Le 17 avril 1960, le conseil général de l'Aurès tint sa séance de clôture sous présidence du maire Ali MALLEM dont ce fut la dernière apparition officielle. Il est devenu après le 1^{er} juillet 1962 un simple citoyen de la République française.

Après avoir tenté sans aucun résultat de reprendre contact avec les dirigeants de l'Algérie Indépendante, il s'était inscrit au barreau de Toulouse, puis avait acheté avec Brahim SAHNOUNI, l'Hôtel Bristol au Touquet qu'il dirigea jusqu'à sa mort



Les ECOLES DES ANNEES « avant les années 1940 »

- Auteure Sabine SALVAYRE -

« Chers amis de BATNA disséminés un peu partout dans l'hexagone, vous souvenez-vous de L'ECOLE DES ANNEES "avant 40" ? Vous tous, ceux de mon âge, avez-vous oublié ?

Fermez les yeux, revenez sur BATNA et revoyez l'école du STAND où Monsieur Paul CIANFARANI avec sa gentillesse souriante, sa compétence, son érudition et l'amour de son métier, régnait en maître. Et dans son ombre, mais ô combien efficace, la chère, la si sensible et douce Madame CIANFARANI.



BATNA – Quartier du STAND

Il nous ont quittés tous les deux, mais aucun Batnéen et surtout aucun musulman ne les a oubliés...

« En montant vers le Camp, il y avait l'ancienne Ecole maternelle où je revois encore la silhouette si droite de Madame LACROIX accueillant les petits en larmes le jour de la rentrée. Derrière l'église, notre chère église aujourd'hui détruite, Monsieur RUFFINO présidait aux destinées de l'Ecole de garçons, avec sévérité certes mais avec tant de conscience et de sagesse. Près de la pépinière se dressait l'Ecole primaire supérieure où les grands nous regardaient du haut de leur taille ou de leur savoir...

Que cette Ecole, à l'époque, me paraissait grande, sévère, mystérieuse ! Monsieur MALPEL, Monsieur BERARD, Madame TINGRY, que vous me sembliez lointains !

Et puis notre Ecole, à nous les filles ! Comment ne pas citer Madame FAES qui a ouvert les portes de l'enseignement à tant de petites filles qui arrivaient émues, désemparées et qu'elle savait si bien consoler avec une pomme ou tout simplement une caresse affectueuse...



Mais de tous ces souvenirs, de tous ces noms qui se bousculent dans ma tête, sans que je puisse tous les citer, émerge pour moi la silhouette d'une petite jeune femme, si mince, qui courait toujours, à peine plus âgée que ses élèves du Cours complémentaire. Elle brûlait de tout nous apprendre, les mathématiques (hélas pour moi !) les sciences, la nature, la vie enfin ! Elle nous racontait Marie CURIE, elle nous faisait aimer la vie des insectes... Nous la mettions souvent en colère, t'en souviens-tu Baby..., Suzanne..., Michelle..., Paule..., Geneviève... ? Mais nous l'aimions et l'admirions tant ! Elle s'appelait Yvonne LEBAS... Yvonne BERARD et aujourd'hui encore, malgré tant et tant d'années, elle pleure lorsqu'elle nous retrouve et elle sait encore apporter à celles qui en ont besoin son soutien moral.

Merci, Madame BERARD, d'avoir donné à toutes ces filles cette image merveilleuse de l'ECOLE en majuscules, telle que le concevaient tous nos enseignants d'Algérie. Ces femmes et ces hommes admirables qu'il m'est impossible - je leur en demande humblement pardon - de tous les nommer ont donné à notre petite ville perdue au cœur des Aurès, une animation, un élan irremplaçables. Rappelez-vous ces fêtes où, dans des costumes de contes de fées, les enfants trouvaient leur part de rêve et de merveilleux...

Rappelez-vous les lendits scolaires, les compétitions sportives qui faisaient vibrer, sous nos rires et notre joie, notre cher vieux stade...

Ces enseignants... Ils ont été le fer de lance de la présence française. En plus du calcul, de la grammaire, ils nous apprenaient la morale et l'instruction civique... Ils nous apprenaient à connaître et à aimer notre patrie, la France, si lointaine pour la plupart d'entre nous, mais ils ont aussi ancré, dans notre cœur, l'indéracinable amour de notre Algérie... Avez-vous oublié ?

Depuis ces années "d'avant 40" d'autres enseignants se sont succédés et tels ces beaux athlètes des olympiades, ils ont inlassablement repris le flambeau... A eux aussi, du fond du cœur, Merci ! »



Laissons parler un algérien :

Monsieur BOUKDJADJI, ancien élève des écoles de l'enseignement dit « des indigènes », devenu Inspecteur d'Académie à Constantine, Oran..., parlant non en chef académique, mais en tant qu'ancien élève de la cohorte des instituteurs de l'époque :

« Jamais, comme élève, comme enseignant, comme inspecteur, il ne m'a été donné de constater qu'un enseignant avait, dans sa classe, heurté les convictions religieuses d'aucun de ses élèves...Je suis originaire d'une ville où les familles musulmanes, israélites, chrétiennes, étaient strictes sur ce point...Sur les bancs de l'Ecole Publique se sont nouées des amitiés qui ont résisté aux pires vicissitudes, et l'une des raisons de ce fait, c'est la stricte neutralité religieuse des maîtres...Et actuellement, aucun Algérien, même parmi les plus critiques à l'égard de la période française, ne s'est jamais senti blessé à l'école, dans ses convictions religieuses.

On peut affirmer que l'enseignement laïc, tel que nous l'avons connu en Algérie, est à peu près unique au monde ».



BATNA - caserne de la Garde Républicaine.

Jean-Luc CARBUCCIA

Jean-Luc CARBUCCIA est né à Bastia en 1808 et mort à Gallipoli en 1854. C'était un général et archéologue français.

Il entre à Saint-Cyr en 1825 et en sort sous-lieutenant deux ans plus tard. Présent au débarquement du corps expéditionnaire de l'Algérie en 1830, il prend part à tous les combats des débuts de la conquête : débarquement du corps expéditionnaire à SIDI-FERRUCH, aux sièges de FORT L'EMPEREUR (devenu FORT NATIONAL) et d'ORAN. Il regagne la France six ans plus tard avec le grade de capitaine.

En 1839, il regagne à sa demande l'Algérie. Trois blessures, quatre citations et la croix de chevalier de la Légion d'honneur témoignent de ses qualités de soldat. Il y gagne également l'estime du duc d'Aumale et du maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie.

Colonel à 40 ans, il succède au colonel, comte de Noue le 31 août 1848, à la tête du 2^e régiment étranger en Algérie et au colonel Canrobert à la subdivision de BATNA. Il reçoit le premier drapeau du régiment. Tout particulièrement apprécié par ses hommes, il sait en tirer une obéissance aveugle.

En 1854, nommé général, il est affecté à Paris. Mais la guerre de Crimée éclate, il demande à y être envoyé. Il y participe à la tête de la brigade de Légion étrangère. Après les obsèques du général d'Elchingen, mort du choléra d'une façon foudroyante, il rentre fatigué. Le lendemain, 17 juillet 1854, contaminé lui aussi, il meurt en quelques heures, âgé de 46 ans, devant Gallipoli.

L'ARCHEOLOGUE

En plus d'avoir été un grand chef militaire, le général CARBUCCIA (colonel en Algérie) était féru d'archéologie. Sous ses ordres, son régiment, le 2^e régiment étranger a commencé les campagnes de fouille de la ville romaine de LAMBESE. Cette ville fut l'ancienne capitale militaire de la Numidie romaine. Le colonel CARBUCCIA reconstitua en outre la géographie de l'ancienne province romaine.

Des fouilles des ruines de LAMBESE, il tire un rapport intitulé « *Archéologie de la subdivision de Batna* ». Il est reçu par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le rapport est conservé actuellement à la bibliothèque de l'Institut de France. Récompensé par une médaille de satisfaction, CARBUCCIA ne l'accepte que pour son régiment.

DEMOGRAPHIE

Année 1936 = 13 409 habitants dont 3 416 européens ;

Année 1954 = 24 209 habitants dont 3 688 européens ;

Année 1960 = 47 021 habitants dont 3 873 européens.



DEPARTEMENT

Le département de **BATNA** est un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index **9B**.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie est organisée administrativement de la même manière que la France métropolitaine. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de **BATNA**, fut une sous-préfecture du département de **CONSTANTINE**, et ce jusqu'au 20 mai 1957. A cette date ledit département est amputé de sa partie méridionale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de **BATNA** fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 38 494 km² sur laquelle résidaient 529 532 habitants et possédait cinq sous-préfectures : **ARRIS**, **BARIKA**, **BISKRA**, **CORNEILLE** et **KHENCHELA**.



L'arrondissement de **BATNA** comprenait 11 centres : AÏN YAGOUT - **BATNA** - FESDIS - CHEMORA - CONDORCET - EL MAHDER - LAMBESE - LAVERAN - LUTAUD - MAC MAHON - VICTOR DURUY

Création et fonctionnement de l'arrondissement de **BATNA** :

Érigé par décret du 1er février 1885, l'arrondissement de **BATNA** ne comprend alors que 3 communes de plein exercice (**BATNA**, **LAMBESE** et **BISKRA**) et 4 communes mixtes (AÏN -EL-KSAR, AÏN-TOUTA, **ARRIS** et **KHENCHELA**), toutes distraites de l'arrondissement de Constantine.

Deux communes mixtes sont érigées au début du 20^e siècle, **BELEZMA** en 1904 et **BARIKA** en 1907 ; une commune de plein exercice, **KHENCHELA**, vient compléter en 1911 une architecture qui dès lors ne change plus guère avant les prémices de la

Guerre d'Algérie.

Ce dispositif, commun à tous les territoires d'Algérie, combine ainsi communes de plein exercice et communes mixtes, composées de centres de colonisation et de sections indigènes, celles-ci étant formées de tribus et de douars. Les communes de plein exercice sont placées sous l'autorité d'un maire [élu] tandis que les centres de colonisation des communes mixtes sont dirigés par un adjoint européen et les sections indigènes par un caïd. L'unité administrative des communes mixtes est réalisée par un administrateur nommé.

Doté des mêmes attributions qu'en métropole, le sous-préfet prolonge l'action du préfet à un échelon plus proche des administrés, sa tâche principale étant l'exercice de la tutelle des communes, avec un rôle d'inspection, de police et de renseignement sur les problèmes d'ordre politique, économique et social qui se posent à l'intérieur de sa circonscription. Il intervient aussi dans le développement agricole et rural de son arrondissement : on voit par exemple le sous-préfet de BATNA assurer l'application de programmes d'intérêt communal comme le Plan d'action communal de 1947.

Une autre caractéristique de l'arrondissement de BATNA au moment du début des hostilités est, peut-être encore plus qu'ailleurs en Algérie, sa sous-administration : jusqu'en 1954, l'exercice des autorités civiles et militaires s'est fait avec des moyens extrêmement réduits, les cas les plus chroniques étant ceux des communes mixtes.

On voit ainsi des administrateurs tenter de maintenir un contact suivi avec une population qui peut atteindre les 55 000 habitants (comme à BARIKA, KHENCHELA et BELEZMA) voire les 70 000 habitants (comme à ARRIS), tout en ne disposant que d'un ou deux collaborateurs directs et de quelques chefs musulmans dont l'activité n'a pas toujours été dirigée dans le sens du bien des administrés : une réalité que dénonce très vite le général PARLANGE à son arrivée au Commandement civil et militaire des Aurès-Némentchas est la corruption généralisée du personnel des caïds, censés représenter l'administration française au niveau des douar.



Général Gaston PARLANGE (1897/1972)

*Commandant civil et militaire du Sud constantinois à Batna en avril 1955.
Préfet de BATNA de 1956 à 1958.*



Jacques SOUSTELLE (1912/1990)

Gouverneur d'Algérie (1955/1956)

Les SAS ont été créés par Jacques SOUSTELLE en 1955 ; les SAS (sections administratives spécialisées) étaient placées sous l'autorité du général PARLANGE. Il y en eut environ 700. Dirigées par un officier, elles avaient pour fonction officielle d'agir auprès de la population rurale sur le plan social, médical et éducatif, jouant ainsi un rôle important dans le volet psychologique de la guerre (la pacification). Cette couverture « humanitaire » était doublée d'une activité plus directement liée à la guerre : le renseignement.

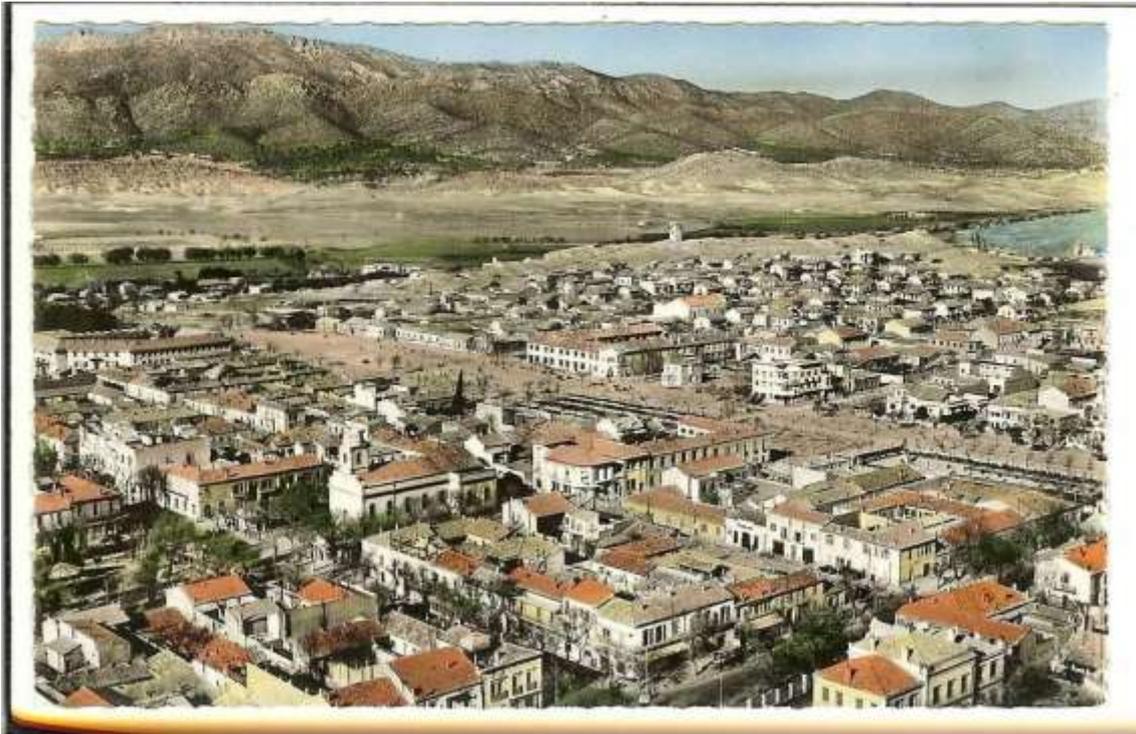
Renaissance du pouvoir militaire : les SAS

En avril 1955 le Général PARLANGE est nommé responsable civil et militaire de la région des Aurès-Némentcha. Le Service des « affaires algériennes » est créé. Il est représenté sur le terrain par les « SAS », chefs des Sections administratives spécialisées.

Leur mission était de reprendre contact avec la population des campagnes. Ils remplaçaient le maire, l'administrateur. Ils gèrent chacun une population de 10 à 20 000 personnes. Ils sont aidés de sous-officiers, d'attachés civils, de médecins, d'instituteurs. En 1960, 1 400 officiers et 650 sous-officiers servent dans les SAS. Ils sont souvent appuyés par leurs épouses qui font le travail de l'assistante sociale. Ils sont protégés par des supplétifs locaux, les *moghaznis*.

Leur action multiple dans ses aspects, fut la plupart du temps couronnée de succès Elle entraîna des réactions de la part du FLN. 70 officiers furent tués. « *Les képis bleus comme on les appelait avec affection, écrit le Britannique Alistair Horne, formaient un corps d'hommes dévoués et courageux, qui savaient partout se faire aimer de la population et, qui, pour cette raison étaient l'un des cibles principales du FLN* ». Les assistantes des officiers SAS exercent une action éducative et sociale au profit des femmes et des enfants. Parallèlement à la politique officielle de nombreuses œuvres caritatives religieuses ou privées collaborent avec la Croix Rouge. (Source : Général FAIVRE)

BAGOU Armand (né en 1941) a-t-il été enlevé à BATNA le 22 juin 1962 ? (Si vous avez des infos...)



EPILOGUE BATNA

Au dernier recensement (2008) = 290 645 habitants



Cimetière (photo de 2007 par Serge VIRET)

SYNTHESE réalisée avec la participation active et appréciée de M. Guy REGAZZACCI que je remercie, des auteurs précités et des sites ci-dessous :

[http://encyclopedie-afn.org/Historique_Batna - Ville](http://encyclopedie-afn.org/Historique_Batna_-_Ville)

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Batna](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Batna)

<https://www.judaicalgeria.com/pages/batna.html>

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

https://www.persee.fr/doc/outre_0399-1385_1950_num_37_130_1149

http://diaressaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Est-algerien/Population-Est-Algerien.html

<http://www.3emegroupedetransport.com/MASSEJacques.htm>

http://www.wikiwand.com/fr/Histoire_de_Batna

http://maisonducombattant.over-blog.com/pages/Laction_sociale_de_lArmee_francaise_en_Algerie-436542.html

<http://www.miages-djebels.org/spip.php?article83>

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO